

Habitation-sculpture
1218 Grand-Saconnex / GE

Architecte Daniel Grataloup,
Genève,
☎ (022) 46 59 64 /
47 01 97

Collaboration Diana Grataloup,
sculpteur

Construction Scrasa S. A.,
Peney-Satigny,
Genève,
béton projeté et
béton armé

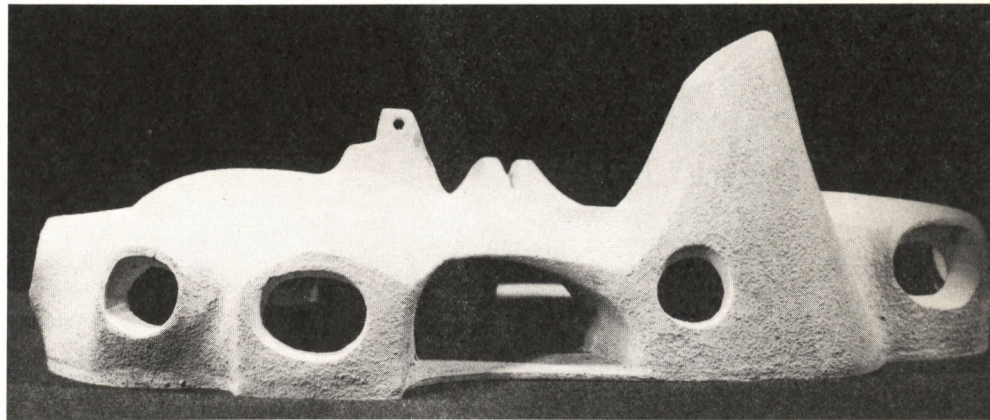
Electricité W. Binggeli,
installations
électriques

Vitrerie isolante Imperatori S. A.,
Perly-Certoux,
Genève

Robinetterie Kugler S. A.,
Genève

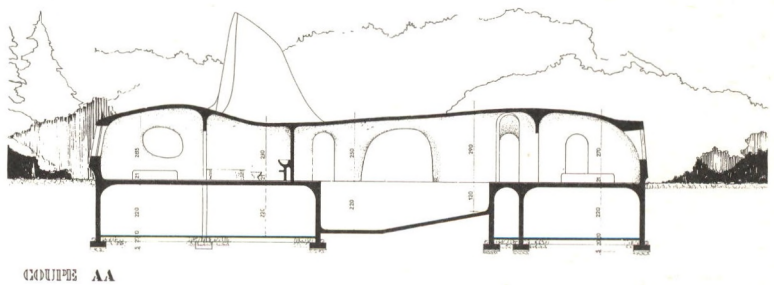
Réalisation 1975-1976

Situation Chemin Terroux 18,
1218 Grand-Saconnex

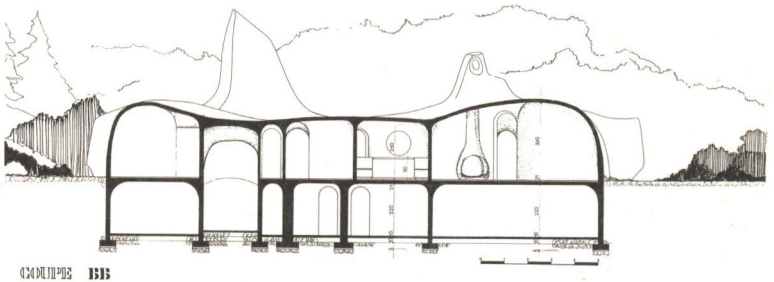


Programme Habitation-sculpture
pour un couple, l'un d'eux
étant handicapé physique.

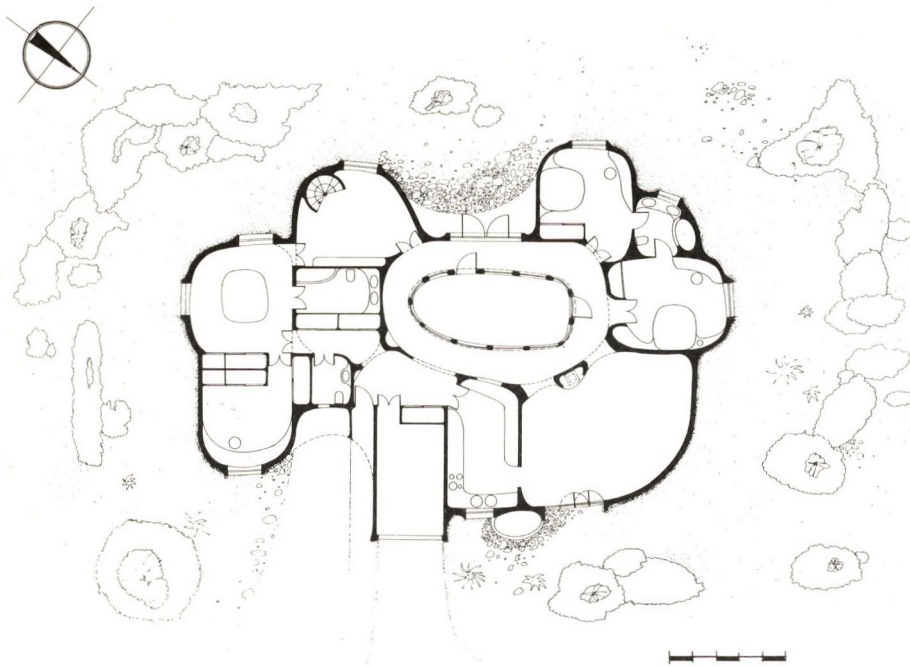
Rez-de-chaussée
Une entrée avec vestiaire
et W.-C.,
un garage (pour permettre
l'accès direct et de plain-pied
dans la maison),
une cuisine et une salle de
séjour comportant une
piscine pour bains de rééducation,
une grande chambre-
atelier, un bureau, deux cham-
bres à coucher et une salle
de bains.



Sous-sol
Le sous-sol est entièrement
excavé et comprend
un garage pour deux voitures,
un atelier, des caves,
un local technique pour la
piscine, plus l'abri antiatomique.



Caractéristiques Cube SIA 1800 m³
Prix au m³ (1976) Fr. 300.—
Surface au sol 240 m²
(par niveau)



Construction

Matériau utilisé :

béton projeté pour la structure
et mousse de polyuréthane
pour l'isolation thermique.

La conception générale de cette
architecture a été décrite
dans les fiches AS 3 / Septembre 1972
et AS 7 / Mai 1973.

Elle est ici entièrement basée
sur les possibilités de mouvement
d'une handicapée physique.

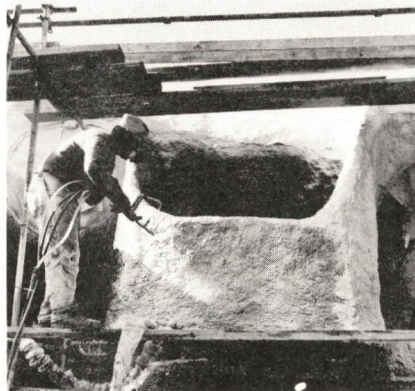
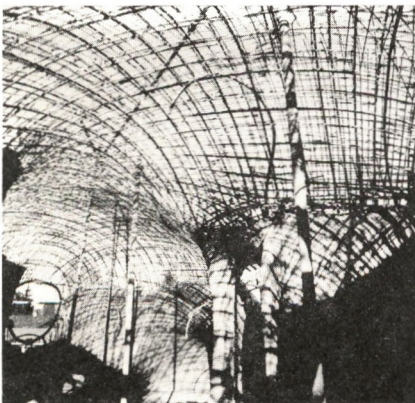
La caractéristique technique principale
de cette construction réside dans
le fait qu'elle a été entièrement réalisée
à l'aide de projection de béton
et de mousse polyuréthane.

Le béton a été projeté sur une
armature métallique qui comprenait
elle-même l'installation au départ
de tous les fluides.

Une fois l'ensemble des coques
et des parois projetées en béton
(système sec), la totalité de la
surface extérieure de la construction
a été recouverte par une projection
de mousse polyuréthane; cette dernière
a reçu une protection externe
grâce à un enduit spécial assurant
l'étanchéité et la finition.

L'isolation thermique de la coque
est ainsi totale.

Selon les mêmes principes, tout
le mobilier est incorporé
et répond à toutes les exigences
du programme.



Bibliographie

AS Architecture suisse
N° 26 / Avril 1977